



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.3

Numéro de la demande : 2017-3345
Demande : Modifications portant sur les propriétés chimiques du PAQT –
Spécifications
Produit : Terre de diatomées APL (principe actif de qualité technique)
Numéro d'homologation : 27264
Principe actif (p.a.) : Dioxyde de silicium (présent sous forme de terre à diatomées) –
Fossiles d'eau douce
Numéro de document de l'ARLA : 2883952

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier les spécifications de la terre de diatomées APL (principe actif de qualité technique) en fonction de nouveaux renseignements.

Évaluation des propriétés chimiques

La terre de diatomées APL (principe actif de qualité technique) contient du dioxyde de silicium, présent sous forme de terre de diatomées, à 67 %. Les données sur les propriétés chimiques qui sont requises pour mettre à jour les spécifications du produit ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

La terre de diatomées APL (principe actif de qualité technique) présente une faible toxicité aiguë par voie orale, par voie cutanée et par inhalation, provoque une irritation oculaire minime, ne provoque pas d'irritation cutanée et n'est pas un sensibilisant cutané.

Le dioxyde de silicium, présent sous forme de terre de diatomées dans le produit, n'a pas été associé à la silicose, une maladie pulmonaire évolutive, et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que les preuves de la cancérogénicité de la silice amorphe chez les humains ou les animaux sont inadéquates.

Les impuretés ou les contaminants ne sont pas présents à des concentrations pouvant poser un risque préoccupant pour la santé humaine.

Évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale et évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et a jugé qu'ils étaient suffisants pour mettre à jour les spécifications de la terre de diatomées APL (principe actif de qualité technique).

Références

PMRA

Document

Number	Référence
2780276	2017, 2017 - PR171510-1514 DxF.pdf, DACO: 2.13.4 CBI
2780277	2017, 2017 Mean Calculations 5 APL DE Samples.xlsx, DACO: 2.13.3 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.